

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **Mansartis Japon ISR**

Code ISIN : FR0010206144 (part C)

Nom de l'initiateur du produit : Mansartis Gestion

Contact : 8, place Vendôme 75001 Paris – +33 1 42 96 10 70 – global@mansartis.com

Site internet : www.mansartis.com

Autorité compétente : Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Dépositaire : CACEIS Bank

Document mis à jour le : 17 février 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : OPCVM

Durée : Le FCP a été créé le 07 juillet 2005 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectif : Le FCP a pour objectif, sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme, à travers une gestion active et discrétionnaire. A cet objectif, est associée une démarche de nature extra-financière, à travers une gestion ISR, intégrant des critères ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) de manière systématique et discriminante.

Le FCP fait l'objet d'une gestion active. La gestion discrétionnaire du fonds est le reflet des convictions et des anticipations du gérant. La priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance forte et durable, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon l'analyse de la SGP. L'analyse des valeurs dans lesquelles le FCP est investi s'appuie sur une analyse financière puis extra-financière par l'intégration de critères ESG. La gestion ESG de Mansartis repose sur une intégration des principes ESG à chaque étape du processus de gestion.

La première étape est la détermination de l'Univers investissable qui repose sur une approche d'exclusion. La deuxième étape est la sélection de titres intégrant l'analyse financière et ESG de chaque société dans lequel le FCP investit. Au niveau de la construction du fonds, le gérant suit une approche « best in universe » et devra obtenir une notation globale de risque ESG de son portefeuille inférieure à celle de son univers d'investissement, en excluant dans le calcul 20% des entreprises les moins bien notées. Pour s'assurer que l'OPC répond aux exigences ISR, 90% au moins des titres du portefeuille font doivent faire l'objet d'une analyse ESG en pourcentage de l'actif net hors liquidité.

Les actions japonaises, sélectionnées pour l'essentiel au sein du premier marché de Tokyo, représentent au minimum 75% et au maximum 100% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra détenir, dans la limite de 25% de l'actif, tout type de titre de créances négociables. Les investissements seront effectués sur des obligations d'États, du secteur public ou d'émetteurs privés sans contrainte de place d'émission. Le FCP pourra investir dans des titres négociables d'une maturité maximum de 2 ans (en direct ou via OPC) dont le rating minimum est A-3 (Standard & Poor's et Fitch) ou P-3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

Indice de référence : Le FCP n'a pas d'indice de référence. Aucun indice ne reflète la gestion du fonds. Toutefois, à titre indicatif, le FCP pourra être comparé, a posteriori, à l'indice suivant :

Topix (en euro et dividendes réinvestis).

La performance du FCP peut s'éloigner de la performance de l'indice.

Investisseurs visés : Tout souscripteur qui souhaite diversifier son patrimoine.

Affectation des revenus : La part C capitalise ses revenus.

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de centralisation des ordres de rachats/souscriptions : L'investisseur peut demander le rachat et la souscription de parts chaque jour ouvré de la Bourse de Paris avant 17h (hors jours fériés en France), auprès de CACEIS Bank. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant au moins 5 ans.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Ce produit est classé dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit au-delà des 5 ans se situent à un niveau moyen.

Autres risques non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Dans le cas où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans des conditions satisfaisantes ce qui impacte plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du FCP.

Risque de contrepartie : Il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats de change à terme de gré à gré.

Garantie : Le FCP n'est pas garanti en capital.

SCENARIOS DE PERFORMANCE – POUR UN INVESTISSEMENT DE 10 000 EUROS :

Les scénarios présentés ci-après (défavorable, intermédiaire et favorable) représentent des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que les performances moyennes du FCP au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés peuvent évoluer très différemment à l'avenir.

Montants exprimés en euro

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Scénario de tension	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts (€)	3 079	2 695
	Rendement annuel moyen	-69.21%	-23.07%
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts (€)	7 034	8 455
	Rendement annuel moyen	-29.66%	-3.30%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts (€)	10 737	11 122
	Rendement annuel moyen	7.37%	2.15%
Scénario favorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts (€)	13 567	19 752
	Rendement annuel moyen	35.67%	14.58%

*Période de détention recommandée

Ces scénarios sont une estimation de performances futures basée sur les variations de la valeur de ce placement dans les années précédentes. Si le scénario défavorable indique une performance positive, cela ne signifie pas que la valeur de l'investissement ne pourra pas baisser car les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les chiffres présentés prennent en compte les coûts du FCP lui-même. Ces chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, ce qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

QUE SE PASSE-T-IL SI MANSARTIS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Mansartis Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter les règles d'organisation. Les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire CACEIS Bank, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de l'initiateur.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet, vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au FCP lui-même, pour 2 périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le FCP. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement.

Montant investi 10 000 EUR	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 5 ans</i>
Coûts totaux	205 EUR	1 188 EUR
Incidences des coûts annuels	2,1 %	2,1% chaque année

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Coûts de transaction	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	185 EUR
Coûts accessoires		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de ce produit financier sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Les rachats sont possibles quotidiennement. La sortie n'entraîne ni frais particulier ni pénalité et doit être dans la mesure du possible anticipée compte tenu de la nature long terme du placement en actions.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de la société Mansartis Gestion. Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Mansartis à l'adresse email : global@mansartis.com ou par courrier à l'adresse suivante : Mansartis Gestion - 8 place Vendôme – 75001 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le prospectus et le rapport mensuel du FCP ainsi que le dernier prix connu de ses parts sont disponibles sur le site internet de Mansartis. Les performances passées sur une profondeur d'historique de 10 ans sont consultables sur le site internet de la société de gestion : www.mansartis.com/fr/actions/japan. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.mansartis.com/fr/esg